

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0016605

Optique

Autres

150298

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0000362

Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

ABOURAY FATIMA

Date de naissance : 11 - 3 - 1952 Fés

Adresse : 16 Rue Colonel MOHAMED Ben YASSINE Apt 14 casa-blanca

Tél. : 06 49 65 64 01 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ASMOOUN Ahmed
Spécialiste des Maladies de l'Appareil Digestif Ex. Aspirant Titulaire d'Endocrinologie et Diabète Place de La ,toire - 8, Bd Khouribga 2ème Etage Derb Omar Casablanca Tel: 022.31.58.50/41

Date de consultation : 07/02/13

Nom et prénom du malade : ABOURAY Fatima Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : paralysie oculaire complete

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

150298

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ordu. Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Anne SÉGUIN 19 Rue de la Gare Tel: 05 22 43 78 88 Fax: 05 22 43 78 88	07/08/03	399,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	21433552 00000000		Coefficient des travaux
	D 00000000 35533411	00000000 11433553		
	B			
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

Dr ASMOUN Ahmed

SPECIALISTE DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

ESTOMAC, FOIE, INTESTIN

Chirurgie anale: Hérmorroides, Fistules, Fissures

Endoscopie digestive

Ex ASSISTANT TITULAIRE D'ENDOCRINOLOGIE ET DIABETE

Ex ENSEIGNANT A LA FACULTE DE MEDECINE DE

CASABLANCA

الدكتور أسمون أحمد

إختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

جراحة المخرج والبواشر

داخلي سابق بقسم أمراض السكر والغدد

مدرس سابق بكلية الطب

بالدار البيضاء

Casablanca le : 07 FEV 2023 الدار البيضاء في :



ABORRAY fulimia

PHARMACIE YASSINE
19 RUE TEL 22 CASABLANCA
TÉL: 0522 443788

Difal so

45,70

celtra x

45,70

84,00

Isilax

Lot:
A consommer de
préférence avant le:
PPC: 84,00 DH

27,50

Stax 104

my 3 M, 1

Dr. ASMOUN Ahmed
Spécialiste des Maladies de l'Appareil
Digestif - Assistant Titulaire
d'Endocrinologie et Diabète
Place de l'Indépendance 8 Bd.

2ème Etage Tél : 05 22 31 58 41 / 50 - Fax : 05 22 31 58 50

ICE : 00221525400088 Casablanca Tel: 022.31.58.50/51

TST

A ml P 5mg

49,40

LOT 221039
EXP 07/12/2025
PPV 49.40DH

ml / 1

3 ml / 1

- Dame Pak Durabli

PPV: 49,60 DH
LOT: 22127
EXP: 09/2025

10ml / 100ml

LOT 221039
EXP 07/12/2025
PPV 49.40DH

T = 399.80

Dr. ASMOUN Ahmed
Spécialiste des Maladies de l'Appareil
Digestif et des Maladies
du Foie et de la Vésicule Biliaire
Dentiste
Place du 20 Août 1955
Khouribga 2ème Etage
Casablanca
Tél: 02.21.58.00.47

PHARMACIE YASSINE
19 Rue de SIDI OULD ZEINOB
Tél: 05 22 44 37 87
Fax: 05 22 44 37 88